Recruter un apprenti ingénieur en Horticulture

Une formation en alternance qui conjugue activité professionnelle en entreprise et enseignement au sein de l'Institut Agro Rennes-Angers

RECRUTER UN INGENIEUR APPRENTI, C'EST FORMER VOS FUTURS CADRES, POUR...

- Transmettre son savoir-faire,
- Améliorer la compétitivité de son entreprise grâce à la force d'innovation et les compétences nouvelles d'un jeune collaborateur,
- Former et ainsi faciliter le recrutement d'un ingénieur qui sera directement opérationnel scientifiquement, techniquement, commercialement et socialement à la fin de son apprentissage, imprégné de la culture de votre entreprise.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- Exonération d'une partie des charges sociales,
- Non-prise en compte des apprentis dans les effectifs.

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

« Personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise » il est majeur, titulaire d'un diplôme d'ingénieur et exerce une activité professionnelle en relation avec le diplôme depuis 1 an minimum, OU il bénéficie de 2 années d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme préparé par l'apprenti (chef d'entreprise, ...).

LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti est rémunéré pour le travail effectué au cours du contrat (qu'il soit en entreprise ou en centre de formation). Ce salaire varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Ancienneté dans le contrat	18-20 ans		21-25 ans		26 ans et plus	
	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *
1re année	43 %	9 297	53 %	11 459	100 %	21 621,6
2e année	51 %	11 027	61 %	13 189		
3e année	67 %	14 486	78 %	16 865		

* Coût moyen annuel d'un apprenti ingénieur (hors aides et indemnités), en euros sur la base du SMIC brut annuel 01/01/2025 de 21 621,6 €.
Ce coût peut varier en fonction des conventions collectives.

Accueillir un apprenti ingénieur en Horticulture

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contrat à durée déterminée, de **3 ans**, dont une période d'essai de 45 jours en entreprise. Durant ces 3 années, l'apprenti passe en moyenne 96 semaines en entreprise (dont les congés payés) et 60 semaines dans le centre de formation. À compter du 1er juillet 2025, la **participation forfaitaire** de l'employeur est de **750 € par contrat**.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un tuteur pédagogique suit l'apprenti tout au long de sa formation en alternance. Il peut venir en appui du maître d'apprentissage dans l'évaluation de l'apprenti en entreprise, la définition des missions...

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Une mobilité obligatoire de l'apprenti à l'international de 12 semaines, sur les périodes en entreprise.

UNE FORMATION SPÉCIALISÉE EN HORTICULTURE

La formation permet à l'apprenti d'acquérir :

- Des outils et des concepts pluridisciplinaires appliqués à l'Horticulture,
- Une démarche scientifique pour raisonner l'évolution des pratiques,
- Une aptitude à conduire un projet.

Les + de l'apprentissage à Angers : des enseignements spécifiques permettant d'apporter des compétences nécessaires aux apprentis en entreprise (management, Sauveteur Secouriste du Travail).

LA PAROLE AUX MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

« Avoir un apprenti ingénieur, c'est l'assurance d'avoir une « tête bien faite », une ouverture d'esprit capable de critiquer et de challenger nos pratiques. Les réponses aux missions qui leur sont confiées sont parfois inattendues, et c'est ce qui en fait la richesse. Les allers-retours école/entreprise permettent une remise en question de nos pratiques, appuyée par des apports scientifiques. Un apprenti ingénieur est donc une formidable occasion de ne pas s'endormir sur ses lauriers. Le défi du maître d'apprentissage : faire preuve de patience et d'indulgence quand on repart avec un apprenti de 1re année ! »

Patrick Chassagne, directeur général des pépinières Desmartis, Bergerac (24).

« Travaillant sur des systèmes de culture pérennes, l'apprentissage permet d'aller plus loin dans les missions que l'on pouvait confier à un apprenti. La première année est surtout utile à la découverte de l'entreprise, puis les années suivantes sont intéressantes car l'apprenti gagne en autonomie jusqu'à remplir en dernière année un vrai rôle d'ingénieur d'expérimentation. Au final, les missions sont plus approfondies, et plus nombreuses. Prendre un apprenti, c'est accepter l'alternance école-entreprise, la mobilité à l'étranger mais c'est aussi et surtout l'occasion de former nos futurs professionnels ! »

Claude Coureau, responsable technique, station la Morinière, Saint Epain (37).

Pour plus de renseignements :

a.apprentissage@agrocampus-ouest.fr

EdgardPisani
Centre de Formation d'Apprentis
Agricole de Maine-et-Loire
Montreuil - Angers - Segré

© L'Institut Agro Rennes-Angers - Direction de la communication - Juin 2025